



Compte-rendu du Conseil municipal du 5 avril 2019

Présents : Jean-Pierre DENIS, Josette SIMON, Jean-Marie THIÉBAULT, Laurence PIGNÉ, Jean-Paul BÉTOUS, Thérèse LEMARESQUIER, Richard APPERT (pouvoir de Céline LEGRAS), Stéphane HERSANT (pouvoir de Axelle LEGOURD), Thierry MUSTIÈRE, Audrey GAMBARO (pouvoir de Sarah CHAINE), Jason FOLLOPE (pouvoir de Marie OLLIVIER), Véronique DANIEL, Nicole DESWARTE, Didier VANCAEYZEELE, Laurent RYCKAERT.

Secrétaire de séance : Françoise PRUNIER

Monsieur le Maire demande une minute de silence pour le décès de Monsieur Marc LAYCURAS, médecin décédé au Mali, fils de Monsieur Phillipe LAYCURAS, sous-Préfet de l'Eure. Madame Josette SIMON précise que 24 militaires sont décédés au Mali.

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 mars 2019 adopté à l'unanimité.

D01 – PRÉSENTATION PAR MADAME HEAULMÉ DU PROJET DE « BRADERIE DE PRINTEMPS » : L'UCIA va organiser la première braderie de printemps. La date sera communiquée ultérieurement. 9 magasins qui ne souhaitaient plus participer ont réintégré l'UCIA. Des banderoles et des affiches seront installées pour la communication de cette manifestation. Une réunion de préparation aura lieu le 18 avril avec Monsieur Maxime FÉRAY et Madame Hyacinthe LE BLOAS. Madame HEAULMÉ demande l'autorisation d'occuper les trottoirs devant les magasins ainsi que les places de stationnement. Besoin en matériel : tables, tréteaux. La municipalité propose une communication de la manifestation sur le site internet et la page facebook.

D02-1 – SERVICE DU TRANSPORT - COMPTE DE GESTION 2018 : à l'unanimité, approbation du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018 - service du transport. Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

D02-2 – SERVICE DU TRANSPORT - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

Fonctionnement : Dépenses : 37 839.54 € - Recettes : 32 800.30 € - Déficit de clôture : 5 039.24 €

Investissement : Dépenses : 0 € - Recettes : 62 791.23 € - Excédent de clôture : 62 791.23 €

Hors de la présence de Monsieur Jean-Pierre DENIS, à l'unanimité, approbation du compte administratif 2018 du service du transport, et affectation du résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit : Fonctionnement D 002 : 5 039.24 €.

D 02-3 – SERVICE DU TRANSPORT - BUDGET PRIMITIF 2019 : à l'unanimité, approbation du budget primitif 2019 du service du transport, arrêté comme suit : Section d'exploitation : 45 693.00 € - section d'investissement : 73 545.23 €.

D 03-1 ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF : à l'unanimité, approbation du budget primitif 2019 du service d'assainissement arrêté comme suit : Section d'exploitation : 876 423.71 € - section d'investissement : 1 477 102.50 €.

D 03-2 – REVERSEMENT A LA COMMUNE : à l'unanimité, intégration dans le Budget de la Commune d'une partie du résultat du budget annexe de l'assainissement, le montant de la reprise s'élève à 200 000 €

D 04 – BUDGET COMMUNAL 2019 : à l'unanimité, approbation du budget primitif 2019 de la Commune arrêté comme suit : Section de fonctionnement : 3 676 525.53 € - Section d'investissement : 6 753 141.00 €.

D 04-2 - VOTE DES TAUX LOCALES 2018 - à l'unanimité, décide ne pas augmenter les taux d'imposition de l'année 2018 et de les reconduire à l'identique sur l'exercice 2019 soit :

a. Taxe d'habitation	:	10,30 %
b. Taxe foncière (bâti)	:	22,75 %
c. Taxe foncière (non bâti)	:	44,00 %

D 04-3 – ADMISSION EN NON VALEUR : à l'unanimité, décide la mise en non-valeur des sommes de 1 539, 73 € et 61, 92 €.

D 05 – HOMMAGE A MICHEL BERGER : à l'unanimité, fixe les tarifs de la billetterie ainsi qu'il suit : adulte : 20 €, - 16 ans : 10 €, personnel communal : ½ tarif, tarif CE (minimum 15 personnes) : 15 €, gratuité de 5 places à faire gagner à l'Éveil, 5 places au Courrier et 5 places à une radio locale, et décide de retenir le prestataire Visuel pour la sonorisation et l'éclairage selon sa proposition d'un montant de 3 583.20 € TTC et le prestataire Backline 76 pour la location des instruments selon sa proposition d'un montant de 963.60 € TTC.

D 06 – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GUY DE MAUPASSANT – PROJET VOILE : Considérant la demande formulée par l'école élémentaire Guy de Maupassant, pour un projet « voile » organisé chaque année ; pour l'année scolaire 2018/2019, il est demandé de réaliser les stages de découverte voile au centre nautique Paul Vatine DU HAVRE, pour deux classes (tarif à la demi-journée)

- classe 1 – 33 élèves
 - o séance du 17 juin 9 h 15 à 16 h, 2 séances à 726.00 € soit 1 452.00 € sans transport
 - o séance du 24 juin 9 h 15 à 16 h, 2 séances à 726.00 € soit 1 452.00 € sans transport
- classe 2 – 32 élèves
 - o séance du 18 juin 9 h 15 à 16 h, 2 séances à 704.00 € soit 1 408.00 € sans transport
 - o séance du 24 juin 9 h 15 à 16 h, 2 séances à 704.00 € soit 1 408.00 € sans transport

Considérant que comme chaque année, une journée voile a été validée pour chaque classe, le Conseil Municipal, par 9 voix contre, 4 voix pour et 6 abstentions, décide de ne pas accepter la deuxième journée de voile pour chaque classe.

COMMISSION URBANISME par Monsieur le MAIRE

- **Dossiers d'urbanisme traités en mars 2019** : 12 certificats d'urbanisme, 7 permis de construire, 8 déclarations préalables et 9 déclarations d'intention d'aliéner déposés. 6 permis de construire et 5 déclarations préalables accordés.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

- Traçage de la signalisation horizontale dans la commune : passages piétons grande rue, dents de requin sur les ralentisseurs trapézoïdaux rue Carlet, lignes axiales rue de Pont-Audemer et rue de Rouen.
- Installation de barrières de sécurité rue Marie Lambert près du gymnase, installation des panneaux en cours.
- Déplacement des panneaux d'entrées d'agglomération Bourg-Achard : rue Carlet et rue de la Libération.
- Entretien des rues à la balayeuse régulier.
- Contrôle et entretien des chaudières par l'entreprise Deschamps.
- Dépannage éclairage du terrain de football par l'entreprise ARE.
- Poursuite des travaux de restauration de l'église Saint-Lô.
- Poursuite des travaux de construction du Pôle des Arts.
- Préparatif de l'étape départ du Tour de Normandie 2019 (transport et installation des barrières).

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Conseil de l'école élémentaire Guy de Maupassant le 19 mars 2019. Du 25 mars au 5 avril, classe de neige à Valloire. Merci aux volontaires pour la préparation des pique-niques.
- 1^{er} avril : présentation du nouveau projet d'agrandissement de l'école maternelle Le Vert bocage.
- 2 avril : présentation du compte-rendu qualité Sodexo.
- Conseil de l'école maternelle Le vert bocage le 2 avril 2019.
- 4 avril : rencontre des élèves du cycle 3 et des Jeunesses Musicales de France. Remerciements au personnel du service technique pour la mise en place de la salle.

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- 20 mars : réunion de la commission culture, communication.
- 20 mars : 1^{ère} réunion avec l'École des Arts pour le fonctionnement du pôle des arts.
- 30 mars : concert de l'École des arts à la maison des associations André Héry.
- Médiathèque Hector Malot : poursuite des activités, ateliers, jeux, espace game, ...
- Conseil d'administration du collège Simone Veil : 1^{er} avril.
- Communauté de Communes Roumois Seine : conseil communautaire le 3 avril.
- 9 avril : forum de l'interim organisé par le Mission Locale.
- 11 mai : concert de l'orchestre de l'Opéra de Rouen, concerto pour trompettes. Réservation ouverte.
- Séances de cinéma le 2^{ème} lundi du mois, tout au long de l'année.

COMMISSION SPORTS, FÊTES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- 27 mars : Tour de Normandie, ville départ, bonne affluence.
- 1^{er} mai : Marché aux fleurs et marché fermier, présence de Monsieur Gérard Farcy, exposition de véhicules anciens.
- 18 et 19 mai : camp militaire Daisy.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES par Madame Laurence PIGNÉ, Adjoint au Maire

- L'assemblée générale de l'association SOS Famille Emmaüs a eu lieu le 27 mars.

Questions diverses et remerciements

- Remerciements du Comité de jumelage pour l'attribution de la subvention 2019.
- Monsieur Stéphane HERSANT demande s'il est prévu de l'éclairage au passage piéton près du ralentisseur rue Carlet. Monsieur le MAIRE indique que le dossier est à l'étude.
- La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 3 mai 2019. Séance levée à 23 h 27.

« Nous vous informons »

→ **Nuisances sonores** : les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, ..., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments : que **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00, et de 14 h 30 à 20 h 00, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

→ **Ramassage des déchets vert** : La Mairie dispose d'un service de ramassage des déchets verts, n'hésitez pas à prendre contact auprès de ce service pour vous y inscrire.

→ **Recensement militaire** : Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

→ **Un geste pour la propreté de la Ville :**

- La Ville met à la disposition des propriétaires de chien des sacs pour le ramassage des déjections canines. Chaque habitant se doit de contribuer à la propreté de la ville dans le respect d'autrui et notamment des agents communaux de propreté. Pour rappel : infraction passible d'une amende de 68 €.

- Le devant des containers à papiers, bouteilles et vêtements n'est pas une déchèterie. La déchèterie se situe rue du Quesnoys. Il convient à chaque habitant de réaliser et respecter le tri des déchets. Chaque dépôt d'immondices est passible d'une amende de 68 €, quelque soit l'endroit du dépôt.

AGENDA



CinéSeine - Bourg-Achard

LUNDI 13 MAI

18h00

DUMBO



20h30

CHAMBOULTOUT

TARIFS :

Adultes: 5€

- 15 ans: 4€

10 places : 38€



MAISON DES ASSOCIATIONS ANDRÉ HÉRY
Rue Pierre et Marie Curie - 27310 Bourg-Achard
www.cineseine.com - www.bourgachard.fr



DUMBO

Film d'aventure de Tim Burton - durée : 1h52
Avec Colin Farrell et Danny DeVito

Les enfants de Holt Farrier, ex-artiste de cirque chargé de s'occuper d'un éléphant dont les oreilles démesurées sont la risée du public, découvrent que ce dernier sait voler...

Découvrez la bande-annonce du film avec ce lien :
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=230141.html

CHAMBOULTOUT

Comédie de Eric Lavaine - durée : NC
Avec Alexandra Lamy et José Garcia

Béatrice célèbre avec les siens la sortie de son livre, dans lequel elle raconte l'accident de son mari qui a bouleversé leur vie. Frédéric a perdu la vue et ne peut s'empêcher de dire tout ce qu'il pense : c'est devenu un homme imprévisible et sans filtre bien que toujours aussi drôle et séduisant. Mais ce livre, véritable hymne-à-la-vie, va déclencher un joyeux pugilat car même si Béatrice a changé les noms, chacun de ses proches cherche à retrouver son personnage. Le groupe d'amis et la famille tangent... mais certaines tempêtes sont salutaires.

Découvrez la bande-annonce du film avec ce lien :
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=264918.html

BOURG-ACHARD

mercredi 1er mai

de 9 h 00 à 18 h 00 Place de la Mairie



Présence de Gérard Farcy

Expo auto-moto-rétro par l'association 4G Compétition

Marché aux fleurs Marché fermier

Renseignements au 02 32 56 72 48
cultureba@mairie-bourgachard.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

IPNS Mairie de BOURG-ACHARD

Bourg-Achard

(Dep 27)

01 Mai 2019

EXPO Opus II AUTO-MOTO-RETRO

Place de la mairie de 10h à 18h

Balade, tombola
Jeux anciens en bois
Buvette, pâtisserie
Espace artisans

Organisée par l'Association 4G compétition
en partenariat avec la mairie et l'Union des commerçants

Réservations exposants véhicules et artisans au
06 20 28 85 49 - jefgabala@yahoo.fr

Crédit: RMV

OPÉRA
DE ROUEN
NORMANDIE

18 19

L'ORCHESTRE DE L'OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE EN TOURNÉE

CONCERTO POUR TROMPETTE

SAMEDI 11 MAI 2019 à 20 h 30
Maison des associations André Héry

BOURG-ACHARD

Tarifs : 12 euros adulte / 5 euros réduit
Renseignements au 02 32 56 72 48

operaderouen.fr

BOURG-ACHARD

Camp DAISY

18 & 19 Mai 2019

Square Général de Gaulle

- Reconstitution Camp Militaire
- Figurants en tenue d'époque
- Exposition Vehicules Militaire US

Entrée Gratuite